



# **RAPPORT ANNUEL DE L'EAU POTABLE 2019**

**Préparé par le Service de l'Environnement  
Période visée du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019**



RAPPORT ANNUEL

Numéro du réseau d'eau potable :	177-101
Nom du réseau d'eau potable :	Réseau d'eau potable de Hawkesbury
Propriétaire du réseau d'eau potable :	La Corporation de la Ville de Hawkesbury
Catégorie du réseau d'eau potable :	Gros Réseau Résidentiel Municipal
Période visée :	1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

<p><b><u>Remplissez les cases si votre catégorie est celle d'un gros réseau résidentiel municipal ou d'un petit réseau résidentiel municipal.</u></b></p> <p>Votre réseau d'eau potable dessert-il plus de 10 000 personnes? Oui [<input checked="" type="checkbox"/>] Non [ <input type="checkbox"/> ]</p> <p>Votre rapport annuel est-il accessible sans frais au public, sur un site Web de l'Internet? Oui [<input checked="" type="checkbox"/>] Non [ <input type="checkbox"/> ]</p> <p>Lieu où l'on pourra accéder, aux fins d'inspection, au rapport sommaire requis en vertu de l'annexe 22 du Règl. de l'Ont. 170/03.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</li> <li>- LIBRAIRIE PUBLIQUE D'HAWKESBURY</li> <li>- SITE WEB: <a href="http://WWW.HAWKESBURY.CA">WWW.HAWKESBURY.CA</a></li> <li>- CANTON DE CHAMPLAIN</li> </ul> </div>	<p><b><u>Remplissez les cases pour toutes les autres catégories.</u></b></p> <p>Nombre d'établissements désignés desservis :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;">n/a</div> <p>Avez-vous fourni un exemplaire de votre rapport annuel à tous les établissements désignés que vous desservez? Oui [ <input type="checkbox"/> ] Non [ <input type="checkbox"/> ]</p> <p>Nombre d'autorités compétentes dont vous relevez :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> </div> <p>Avez-vous fourni un exemplaire de votre rapport annuel à tous les établissements compétents dont vous relevez pour chacun des établissements désignés? Oui [ <input type="checkbox"/> ] Non [ <input type="checkbox"/> ]</p>
---	---

Énumérez tous les réseaux d'eau potable (le cas échéant) qui reçoivent de votre réseau toute leur eau potable :

Nom du réseau d'eau potable	Numéro du réseau d'eau potable
Canton de Champlain (L'Orignal)	260037102
Canton de Champlain (Vankleek Hill)	260002395
Canton de Champlain (Parc Laurentien)	260090012



**Avez-vous fourni un exemplaire de votre rapport annuel à tous les propriétaires de réseaux d'eau potable qui sont raccordés à votre installation et à qui vous fournissez toute leur eau potable?**

Oui [] Non [  ]

**Indiquez comment vous avez informé les usagers du réseau que votre rapport était disponible :**

- Accès public/avis communiqué par le Web
- Accès public/avis communiqué par un bureau du gouvernement
- [  ] Accès public/avis communiqué par journal
- Accès public/avis communiqué par demande de renseignements du public
- Accès public/avis communiqué par une bibliothèque publique
- [  ] Accès public/avis communiqué par une autre méthode

**Décrivez votre réseau d'eau potable :**

Le réseau d'eau potable de la Corporation de la ville de Hawkesbury dessert 3 917 services d'eau dans sa propre ville et environ 1 456 services dans le canton de Champlain.

L'eau potable est fournie par l'usine de filtration d'eau potable, qui est détenue et exploitée par la Corporation de la ville de Hawkesbury. L'usine a été construite en 1953 et a connu un agrandissement et une modernisation importante en 1996-1997.

Les éléments clés du réseau d'eau potable de Hawkesbury sont :

- Une station de pompage d'eau brute,
- Une usine de filtration d'eau potable,
- Un réseau de distribution d'eau pour la ville de Hawkesbury,
- Un château d'eau dans la ville de Hawkesbury,
- Une station de surpression pour la ville de Vankleek Hill.
- Un système de distribution d'eau pour alimenter le village de L'Orignal.
- Un prolongement du réseau de distribution de la ville pour alimenter le Parc Laurentien.

La source d'eau brute pour Hawkesbury est la rivière des Outaouais. L'eau est puisée par la station de pompage à basse pression. L'eau brute s'écoule dans l'usine de de filtration d'eau potable où elle subie un processus de traitement basé sur la coagulation et la floculation suivie d'une clarification et d'une filtration.

L'eau traitée traverse ensuite plus de 35 km de conduites de distribution d'eau et est également entreposé dans un château d'eau d'une capacité de 5 450 m<sup>3</sup>.



Énumérez tous les produits chimiques de traitement des eaux utilisés pendant la période visée :

- Sulfate d'aluminium
- Sulphate hydroxide d'aluminium
- Silicate de sodium
- Aluminate de sodium
- Chlore gazeux
- Acide Fluosilique
- Orthophosphate de Zinc
- Soude caustique
- Hypochlorite de sodium

Y a-t-il eu d'importantes dépenses engagées pour :

- Installer l'équipement requis?
- Réparer l'équipement requis?
- Remplacer l'équipement requis?

Veillez fournir une brève description et la répartition des dépenses pécuniaires engagées :

PRINCIPALES DÉPENSES DE L'USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE	
DESCRIPTION	COÛT
Remplacement de la conduite d'eau principale à l'usine de filtration	274,000.00 \$
Nouvelle pompe doseuse pour l'hypochlorite de sodium	3,230.00\$
Plan de l'entreposage des produits chimiques	100,000.00\$
Turbidimètres à nouvelle technologie laser	19,500.00\$
Remplacement du toit à l'usine de filtration d'eau potable	\$75,000.00\$

PRINCIPALES DÉPENSES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION	
DESCRIPTION	COÛT
Remplacement des infrastructure sous-terrainne de la rue Cameron	2,500,000.00\$
Nouvelle rue Harden	1,000,000.00\$
Extension de la rue Tessier	530,000.00\$
Extension de la rue Roxane Crescent	50,000.00\$
Extension de la rue Jacynthe/Roch	20,000.00\$

Donnez des détails sur les avis soumis conformément au paragraphe 18(1) de la Loi sur la salubrité de l'eau potable ou à l'article 16-4 de l'annexe 16 du Règl. de l'Ont.170/03 et signalés au Centre d'intervention en cas de déversement :

Date de l'incident	Paramètre	Résultat	Unité de mesure	Mesure Corrective	Date de la mesure corrective
23 avril 2019	Sodium	20.95	mg/l	Ré-échantillonnage	24 et 29 avril 2019
12 juin 2019	Coliformes totaux E.coli	37 14	cfu/100mL cfu/100mL	Ré-échantillonnage	12 et 13 juin 2019

Analyse microbiologique effectuée pendant la période visée en vertu des annexes 10, 11 ou 12 du règlement 170/03 :

	Nombre d'échantillons	Gamme de résultats E. Coli ou matières fécales (nbre min) – (nbre max)	Gamme de résultats Coliformes totaux (nbre min) – (nbre max)	Nombre d'échantillons soumis à la NBH (numération des bactéries hétérotrophes)	Gamme de résultats touchant la NBH (nbre min) - (nbre max)
<b>Brute</b>	53	(0) – (131)	(2) – (334)	0	n/a
<b>Traitée</b>	53	(0) – (0)	(0) – (0)	51	(2) – (4)
<b>Distribution</b>	426	(0) – (14)	(0) – (37)	156	(2) - (400)

Analyse d'exploitation effectuée en vertu de l'annexe 7, 8 ou 9 du règlement 170/03 pendant la période visée par le présent rapport annuel :

	Nombre d'échantillons instantanés	Gamme de résultats (nbre min) - (nbre max)
<b>Turbidité</b>	8760	(0.05) – (0.32) NTU
<b>Chlore</b>	8760	(0.69) – (1.30) mg/l
<b>Fluorure</b>	8760	(0.12) – (0.78) mg/l



**Résumé des analyses et échantillonnages additionnels effectués conformément aux exigences d'un agrément, d'une ordonnance ou d'un autre instrument légal :**

Date en vigueur	Paramètre	Date d'échantillonnage	Résultat	Unité de mesure
25 avril 2005	Déversement Solide total en suspension dans le ruisseau	1/ mois	(3) – (17)	mg/L

**Résumé des paramètres inorganiques analysés pendant la présente période visée ou résultats d'échantillonnage les plus récents :**

Paramètre	Date d'échantillon	Résultat	Unité de mesure	Dépassement
Antimoine	9 septembre 2019	<0.0001	mg/L	Non
Arsenic	9 septembre 2019	0.0002	mg/L	Non
Baryum	9 septembre 2019	0.009	mg/L	Non
Bore	9 septembre 2019	0.006	mg/L	Non
Cadmium	9 septembre 2019	<0.000015	mg/L	Non
Chrome	9 septembre 2019	<0.002	mg/L	Non
Mercure	9 septembre 2019	<0.00002	mg/L	Non
Sélénium	9 septembre 2019	<0.001	mg/L	Non
Sodium	30 décembre 2019	14.4	mg/L	Non
Uranium	9 septembre 2019	<0.00005	mg/L	Non
Nitrite	15 octobre 2019	0.1	mg/L	Non
Nitrate	15 octobre 2019	0.3	mg/L	Non

*\*s'applique seulement aux réseaux d'eau potable en vertu d'annexe 15.2 : les gros réseaux non résidentiels municipaux; les petits réseaux non résidentiels municipaux; les réseaux résidentiels saisonniers non municipaux; les gros réseaux non résidentiels et non municipaux; les petits réseaux non résidentiels et non municipaux.*

**Résumé d'analyse de plomb effectuée pendant la période visée en vertu d'annexe 15.1. :**

Location	Nombre d'échantillons	Gamme de résultats (nbre min) - (nbre max)	Unité de mesure	Nombre de dépassements
Plomberie	14	0.00002 - 0.00889	mg/L	Aucun
Distribution	6	0.00002 - 0.00070	mg/L	Aucun

**Résumé des paramètres organiques prélevés pendant la période visée ou résultats d'échantillonnage les plus récents :**

<b>Paramètre</b>	<b>Date d'échantillon</b>	<b>Résultat</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Dépassement</b>
<b>Alachlore</b>	9 septembre 2019	<0.3	µg /L	Non
<b>Atrazine + métabolites N-déalkylés</b>	9 septembre 2019	<0.05	µg /L	Non
<b>Azinphos-methyl</b>	9 septembre 2019	<1	µg /L	Non
<b>Benzène</b>	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
<b>Benzo(a)pyrène</b>	9 septembre 2019	<0.005	µg /L	Non
<b>Bromoxynil</b>	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
<b>Carbaryl</b>	9 septembre 2019	<3	µg /L	Non
<b>Carbofurane</b>	9 septembre 2019	<1	µg /L	Non
<b>Tétrachlorure de carbone</b>	9 septembre 2019	<0.2	µg /L	Non
<b>Chlorpyrifos</b>	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
<b>Diazinon</b>	9 septembre 2019	<1	µg /L	Non
<b>Dicamba</b>	9 septembre 2019	<10	µg /L	Non
<b>1,2-dichlorobenzène</b>	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
<b>1,4-dichlorobenzène</b>	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
<b>1,2-dichloroéthane</b>	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
<b>Dichloro-1,1 éthylène (chlorure de vinylidène)</b>	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
<b>Dichlorométhane</b>	9 septembre 2019	<5	µg /L	Non
<b>2-4 Dichlorophénol</b>	9 septembre 2019	<0.1	µg /L	Non
<b>Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique 2,4-D</b>	9 septembre 2019	<10	µg /L	Non
<b>Diclofop-méthyl</b>	9 septembre 2019	<0.9	µg /L	Non
<b>Diméthoate</b>	9 septembre 2019	<1	µg /L	Non
<b>Diquat</b>	9 septembre 2019	<5	µg /L	Non
<b>Diuron</b>	9 septembre 2019	<5	µg /L	Non
<b>Glyphosate</b>	9 septembre 2019	<25	µg /L	Non
<b>Malathion</b>	9 septembre 2019	<5	µg /L	Non
<b>MCPA</b>	9 septembre 2019	<10	µg /L	Non
<b>Métolachlore</b>	9 septembre 2019	<3	µg /L	Non
<b>Métribuzine</b>	9 septembre 2019	<3	µg /L	Non
<b>Monochlorobenzène</b>	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
<b>Paraquat</b>	9 septembre 2019	<1	µg /L	Non
<b>Pentachlorophénol</b>	9 septembre 2019	<0.1	µg /L	Non
<b>Phorate</b>	9 septembre 2019	<0.3	µg /L	Non
<b>Piclorame</b>	9 septembre 2019	<20	µg /L	Non
<b>Biphényles polychlorés (BPC)</b>	9 septembre 2019	<0.05	µg /L	Non
<b>Prométryne</b>	9 septembre 2019	<0.1	µg /L	Non



Paramètre	Date d'échantillon	Résultat	Unité de mesure	Dépassement
Simazine	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
THM (latest annual average)	9 septembre 2019	44.5	µg /L	Non
Terbufos	9 septembre 2019	<0.3	µg /L	Non
Tetrachloroéthylène (perchloroéthylène)	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
2,3,4,6-tétrachlorophénol	9 septembre 2019	<0.1	µg /L	Non
Triallate	9 septembre 2019	<10	µg /L	Non
Trichloroéthylène	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
2,4,6-trichlorophénol	9 septembre 2019	<0.1	µg /L	Non
Trifluraline	9 septembre 2019	<0.5	µg /L	Non
Chlorure de vinyle	9 septembre 2019	<0.2	µg /L	Non

Énumérez tous paramètres inorganiques ou organiques qui ont dépassé la moitié de la norme prescrite dans l'annexe 2 des normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario :

Paramètre	Résultat	Unité de mesure	Date d'échantillon
n/a	n/a	n/a	n/a

## DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

Ce rapport est disponible aux endroits suivant :

**1. Département du service de l'environnement**

Corporation de la ville de Hawkesbury  
815 Main Est  
Hawkesbury (Ontario) K6A 1B5  
(613) 632-4770

**2. Bibliothèque publique de Hawkesbury**

550 rue Higginson  
Hawkesbury, Ontario  
K6A 1H1

**3. Site web de la ville [www.hawkesbury.ca](http://www.hawkesbury.ca)**





Si le format de ce document est inadéquat, veuillez contacter le bureau du greffier au 613-632-0106 poste 2226 et la municipalité fournira, au mieux de ses capacités, l'aide requise.

De plus, une copie de ce Rapport Annuel sera envoyée au canton de Champlain.

Ce Rapport Annuel 2019 a été préparé le 5 mars 2020 et a été résolu par la Corporation du conseil municipal de la ville de Hawkesbury le 30 mars 2020.

*Nancy Beks*

---

Préparé par

Nancy Beks

DWQMS rep.

Corporation de la ville de Hawkesbury

*Martin Perron*

---

Approuvé par

Martin Perron

Superintendant Service de l'Environnement

Corporation de la ville de Hawkesbury